

**Célébration de la Journée
des Nations Unies
24 Octobre 2001**

Compte rendu

Journée d'information sur les
**"Objectifs de la
Déclaration du Millénaire"**

Antananarivo - Madagascar

VISION



A large, stylized graphic of the year '2015'. The '2' is a thick, golden-yellow curved line. The '0' is a light blue-grey circle with a fine grid pattern. The '1' is a light blue-grey vertical bar with a fine grid pattern. The '5' is a light blue-grey numeral with a fine grid pattern. To the left of the '2' is the United Nations emblem, which consists of a world map surrounded by a laurel wreath. The entire graphic is set against a light blue gradient background that transitions from a darker blue at the top to a lighter blue at the bottom.

2015



PRÉFACE

Faisant suite à la Déclaration du Millénaire adoptée en septembre 2000, l'Assemblée Générale des Nations-Unies a demandé que des rapports lui soient soumis par le Secrétaire Général, tous les ans, sous forme de document de suivi, et tous les cinq ans, à travers des évaluations en profondeur sur la réalisation des objectifs de ladite déclaration.

Il a été également recommandé que ces rapports annuels soient préparés par chacun des différents pays et qu'ils servent de support pour l'organisation d'une vaste campagne d'informations dont le but est de rappeler, à l'ensemble de la population, la place centrale que devraient occuper les objectifs de la Déclaration du Millénaire dans les politiques et stratégies de développement du pays.

C'est pourquoi le rapport de suivi des objectifs de la Déclaration du Millénaire doit être préparé de façon à servir comme instrument essentiel pour l'engagement des leaders politiques et des décideurs à très haut niveaux ainsi que pour la mobilisation de la société civile, des populations en général et des médias autour desdits objectifs.

C'est dans ce cadre qu'un premier rapport de suivi a été préparé cette année pour Madagascar. Pour chacun des objectifs retenus, un état des lieux a été fait sur les progrès enregistrés, les principaux défis à relever ainsi que la nature des besoins en ressources nécessaires pour permettre au pays d'atteindre les résultats escomptés. Ce document a fait l'objet d'une présentation publique suivie d'un large débat, le 24 octobre 2001, à l'occasion de la commémoration de la journée des Nations-Unies.

Le Système des Nations-Unies remercie le Gouvernement malgache et ses partenaires de développement pour les différentes activités entreprises dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration du Millénaire. Il espère que le très grand intérêt manifesté par la population malgache pour la Déclaration du Millénaire contribuera à accélérer le processus de mise en œuvre de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté.



Adama Guindo

Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies à Madagascar





2015

The image features a large, stylized graphic of the year '2015'. The numbers are rendered in a light blue, serif font. The '0' and '1' are connected by a thick, golden-yellow swoosh that curves under the '0' and then under the '1'. The '5' is also connected to the '1' by a similar swoosh. To the left of the '2' is a circular emblem of the United Nations, showing a world map and olive branches. The background is a light blue gradient.

SOMMAIRE

- 07 - Ambitions du sommet du millénaire pour 2015
- 11 - Compte-rendu de la séance d'Information et d'échange
- 18 - Ordre du jour
- 19 - Suivi des objectifs à l'horizon 2015
- 37 - Les Perceptions du futur par les communautés de base malgache
- 51 - Discours du Coordinateur résident a.i. du système des Nations-Unies à Madagascar
- 55 - Allocution de Son Excellence Mme le Ministre des Affaires étrangères





2015

The image features a large, stylized graphic of the year '2015'. The '2' is a thick, golden-yellow curved line. The '0' is a light blue-grey circle with a fine grid pattern. The '1' is a light blue-grey vertical bar with a fine grid pattern. The '5' is a light blue-grey numeral with a fine grid pattern. To the left of the '2' is a light blue-grey version of the United Nations emblem, which consists of a world map surrounded by olive branches. Two golden-yellow curved lines sweep across the bottom of the '0' and '1'.

Ambitions du Sommet du Millénaire pour 2015



AMBITIONS DU SOMMET DU MILLENAIRE POUR 2015
 La situation du développement humain à Madagascar : objectifs,
 accomplissements et chemin restant à parcourir

Objectifs	Accomplissements	Chemin à parcourir et contraintes à lever
1. Réduire de moitié la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême	La proportion de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté a augmenté de 70 à 73,3% entre 1993 et 1997, avant de baisser à 71,3% en 1999.	2015 : 35% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté <i>Avec des taux de croissance moyens de 6% par an, le taux de pauvreté sera de 54% en 2015. Des taux de croissance entre 8% et 10% sont nécessaires pour l'atteinte de l'objectif fixé.</i>
2. Réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim	La proportion de la population consommant moins de 2300 Kcal par jour est passée de 59 à 63,1% de 1993 à 1997, puis a baissé à 61,7% en 1999.	2015 : 30% de la population consomment moins de 2300 Kcal par jour. <i>L'objectif de 2015 risque de ne pas être atteint, compte tenu du schéma actuel de croissance de la production dans le monde rural.</i>
3. Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans	Le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 162,6‰ en 1992 à 142 ‰ en 1999.	2015 : le taux de mortalité infanto-juvénile est de 54 ‰ <i>Etant donné les progrès enregistrés au cours des quatre dernières années, l'objectif fixé pour 2015 pourrait être atteint.</i>
4. Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle	Le taux de mortalité maternelle a suivi une tendance continue à la baisse, mais de manière très lente. En effet, ce taux est passé de 507 pour 100.000 naissances vivantes en 1985 à 488 en 1997.	2015 : le taux de mortalité maternelle est de 127 pour 100.000 naissances vivantes <i>L'objectif sera difficilement atteint. Pour se rapprocher de l'objectif, il est nécessaire qu'une proportion beaucoup plus importante de femmes soient plus instruites et qu'elles aient accès aux services de santé de base.</i>
Procurer à toutes les femmes qui le souhaitent l'accès à des soins de gynécologie et d'obstétrique	Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes pour les femmes en âge de procréer est passé de 3,5% en 1992 à 9,5% en 1999.	2015 : 100% des femmes en union utilisent des méthodes contraceptives modernes <i>L'objectif sera difficilement atteint, à défaut d'une mobilisation très poussée et de la réussite des programmes de scolarisation et d'alphabétisation.</i>



Objectifs	Accomplissements	Chemin à parcourir et contraintes à lever
5. Scolariser tous les enfants dans le primaire (Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires)	Le taux net de scolarisation s'est continuellement amélioré, passant de 65% en 1995 à 68,2% en 1997 et 72,0% en 2000.	2015 : le taux net de scolarisation est de 100%. <i>L'objectif d'un taux net de scolarisation à 100% sera atteint si la tendance amorcée en 1997 se poursuit.</i>
6. Réduire de moitié la proportion de personnes privées d'accès à l'eau potable	Globalement, la proportion de la population privée d'accès à l'eau potable a légèrement augmenté entre 1997 et 2000. Elle est passée de 76% à 77.8%. En milieu rural, il y a eu un léger progrès (92.4% à 90.2%). Par contre, en milieu urbain, cette proportion est passée de 27% en 1997 à 40% en 2000.	2015 : 38% de la population n'a pas accès à l'eau potable <i>Sur la base des constatations de ces quatre dernières années, il apparaît que l'objectif ne sera pas atteint.</i>
7. Promouvoir l'autonomisation des femmes (éliminer les inégalités entre garçons et filles dans l'enseignement primaire et secondaire)	Le ratio du nombre de filles sur le nombre de garçons dans l'éducation primaire est de 103 en 1994 et 96,5 en 1999. Dans l'éducation secondaire, ce ratio est de 99,5 en 1994 et 96,7 en 1999.	2015 : Les ratios du nombre de filles sur le nombre de garçons dans l'éducation primaire et dans l'éducation secondaire sont de 100 <i>L'objectif pourrait être atteint dans les prochaines années, c'est-à-dire bien avant 2015. Cependant, certaines pratiques sociales et familiales discriminatoires freinant l'accès à l'éducation pour les filles doivent encore être levées.</i>
8. Mettre en œuvre, d'ici 2005, des stratégies nationales de développement durable, afin de pouvoir inverser des 2015 la tendance à la dégradation des ressources écologiques d'ici 2015	La Charte de l'environnement a été adoptée en 1990. La même année, un Plan d'action environnemental (PAE) d'une durée de 15 ans a été lancé.	2015 : une stratégie nationale pour la gestion durable des ressources naturelles est mise en œuvre <i>L'objectif de 2015 devrait pouvoir être atteint à travers les réalisations du Programme Environnemental 3, dont la répliquabilité devrait être garantie pour l'acquisition du réflexe environnemental.</i>
9. Arrêter la progression du VIH/SIDA et commencer d'inverser la tendance	Le taux de prévalence suit une tendance à la hausse. En effet, si en 1992, une personne sur 3000 était séropositive, ce taux est passé à 1 sur 1000 personnes en 1997, et 1 sur 600 personnes en 1999.	2015 : le taux de prévalence du VIH/SIDA est de moins de 1% <i>L'objectif ne sera pas atteint si la tendance actuelle à la hausse du taux de prévalence se poursuivait. Toutefois, le taux de prévalence étant encore bas, la tendance pourrait être renversée avec la mise en œuvre des programmes concrets.</i>





2015

The image features a large, stylized graphic of the year '2015'. The '2' is a thick, golden-yellow curved line. The '0' is a light blue-grey circle with a fine grid pattern. The '1' is a light blue-grey vertical bar with a fine grid pattern. The '5' is a light blue-grey numeral with a fine grid pattern. To the left of the '2' is a semi-transparent version of the United Nations emblem, which consists of a world map surrounded by olive branches. The background is a light blue gradient.

Journée des Nations Unies

"Compte-rendu"

«Séance d'information et d'échange
sur les objectifs de la Déclaration
du Millénaire»

Hôtel Panorama, 24 octobre 2001

Antananarivo, 24 octobre 2001



1. CONTEXTE

Le 24 octobre 2001, commémoration de la Journée des Nations Unies, a été choisi à Madagascar pour présenter au public la Déclaration du Millénaire.

A cet effet, une manifestation a été organisée à l'Hôtel PANORAMA, Antananarivo, et marquée par une série de discours officiels, suivie d'une série de deux présentations techniques. Ces dernières faisaient par la suite, l'objet de discussions entre les participants et les intervenants.

L'assistance comprenait :

- des représentants du Gouvernement malgache, conduits par le Ministre des Affaires étrangères ;
- les Chefs d'Agence du Système des Nations Unies, ou leurs représentants, dont l'intérim du Coordonnateur était assuré par le Représentant Résident de l'ONUDI ;
- des élus parlementaires et communaux ;
- des représentants de l'Administration malgache ;
- des membres des organisations de la Société Civile ;
- des membres de la profession de la communication.

La manifestation a été organisée sous l'égide du Système des Nations Unies. Elle constitue le début d'un long processus de mobilisation des acteurs nationaux autour des Objectifs de la Déclaration du Millénaire. Il est attendu que cette mobilisation débouche à terme sur une appropriation par les malgaches des enjeux de la Déclaration du Millénaire sous la forme d'un plan d'actions stratégiques en harmonie avec le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

2. OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

Séance d'information et d'échanges sur les objectifs de la Déclaration du Millénaire, la manifestation de la Journée du 24 octobre 2001 visait à expliquer la genèse, l'esprit, le contenu, les objectifs, et les enjeux de la Déclaration du Millénaire, afin que toutes les composantes de la société malgache, ainsi que l'ensemble des agences de développement, puissent prendre conscience de la nature et de l'ampleur des actions à entreprendre, et qui mènent vers la réalisation des objectifs de lutte contre la pauvreté fixés pour l'horizon 2015.

Il avait été décidé de donner à la manifestation le plus d'échos possible aux niveaux techniques et médiatiques. Ainsi, les contenus techniques des présentations devaient être facilement compris et retenus par l'assistance, en insistant sur la concision, la pertinence, et le caractère concret des informations livrées.

La communication professionnelle de masse devait permettre de donner à la manifestation des dimensions dépassant celles d'une journée.

Les impacts attendus devaient se traduire à terme par l'appropriation de la Déclaration du Millénaire par le Gouvernement, et par un public le plus large possible au sein de la société civile.

Ainsi, la préparation et le déroulement de la Journée se présentaient comme suit.



3. PHASE PREPARATOIRE DE LA JOURNEE

Compte tenu des considérations précédentes, le plan d'actions suivant a été adopté.

- i. Détermination par le PNUD en collaboration avec les autres Agences, des différents thèmes devant supporter la Journée du 24 octobre 2001.
- ii. Sélection d'une agence privée, Synergy Communication, spécialisée en communication, pour prendre en charge la conception et la réalisation du plan média et du plan de communication. Cette activité a été réalisée avec l'appui du CINU.
- iii. Sélection des experts nationaux devant préparer et présenter la communication sur «Les perceptions du futur par les communautés de base malgaches». Il s'agit de Madame Noroario Ravaozanany et de Monsieur Léon Razafindrabe, de Focus Development Association, qui avaient effectué une étude sur la 'Culture et prospective à Madagascar'.
- iv. Elaboration de la liste, et invitations, des participants à la Journée. Deux centaines d'invitations ont été envoyées.
- v. Préparation par le CINU, d'un documentaire vidéo sur l'ONU et la Déclaration du Millénaire.
- vi. Information/Formation, par l'Economiste Principal du PNUD, des professionnels des média locaux, sur la Déclaration du Millénaire. Une douzaine de journalistes de la presse écrite, orale et visuelle ont participé à la séance organisée à cet effet.
- vii. Discussions et observations par les Chefs d'Agence du Système des Nations Unies, sur le programme de la Journée. Ces discussions ont eu lieu agence par agence avec le PNUD.
- viii. Mise en œuvre des campagnes de communication par voies de presse écrite, orale, et visuelle, par l'agence professionnelle sélectionnée.
- ix. Elaboration des matériels de support des présentations techniques, par les intervenants respectifs.



4. DOCUMENTS DISTRIBUES AUX PARTICIPANTS

Les documents de support ci-après ont été remis aux participants à la Journée du 24 octobre 2001 :

- Nations Unies, Déclaration du Millénaire, publiée par le Département de l'Information des Nations Unies, New York, USA (octobre 2000).
- Système des Nations Unies, Ambitions du Sommet du Millénaire pour 2015, Antananarivo, Madagascar (octobre 2001).
- Système des Nations Unies, Suivi des objectifs à l'horizon



2015 de la Déclaration du Millénaire, Madagascar, Antananarivo, Madagascar (octobre 2001).

- Focus Development Association, Perceptions du futur par les communautés de base malgaches, Antananarivo, (octobre 2001).
- Programme de la Séance d'information et d'échanges sur les objectifs de la Déclaration du Millénaire, Journée du 24 octobre 2001, Antananarivo.

5. DEROULEMENT DE LA JOURNEE

5.1. Discours de commémoration

La manifestation du 24 octobre 2001 commença par les discours respectifs de Monsieur Djamal-Eddine Ghazali, Coordonnateur résident a.i du Système des Nations Unies, et de Madame Lila Ratsifandrihamanana, Ministre des Affaires Etrangères.

- En se référant au message de Monsieur Koffi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, le Coordonnateur résident a.i du Système des Nations Unies, a rappelé la détermination des Nations Unies à appuyer et à accompagner les Etats membres dans la lutte engagée contre la pauvreté. A cet effet, il a souligné deux points majeurs portant sur :

- i. Le rôle des Nations Unies dans la préparation et la publication de rapports de suivi, en liaison avec la mise en œuvre et l'avancement des actions entreprises pour atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire. La manifestation du 24 octobre 2001, à Madagascar, organisée sous l'égide du systèmes des Nations Unies s'inscrit dans le cadre de ce mandat.
- ii. La responsabilité de chaque Etat membre de mettre en œuvre les engagements auxquels ce dernier a souscrit en essayant d'atteindre au mieux les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire.

- Le Ministre des Affaires Etrangères, en rappelant la participation au Sommet du Millénaire d'une délégation malgache conduite par le Président de la République, a réitéré la souscription pleine de Madagascar à la Déclaration du Millénaire, et a soutenu la nécessité de mobilisation autour de cette dernière.

Réaffirmant l'adhésion de Madagascar à toutes les actions visant à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes, elle a, en outre, souligné la nécessité de plus de solidarité mondiale pour relever les défis et réaliser les ambitions tracées pour le millénaire. Particulièrement pour Madagascar, elle a noté le besoin de soutenir les efforts nationaux qui sont engagés pour favoriser un développement humain durable.

En outre, Madame le Ministre des Affaires Etrangères a tenu à réitérer la confiance du pays en l'ONU, et la reconnaissance de son rôle comme plate-forme privilégiée d'échanges.



5.2. Présentations techniques

Vinrent ensuite deux présentations techniques dont la première, portant sur le thème 'Les objectifs de la Déclaration du Millénaire : enjeux et défis pour Madagascar', était assurée par Monsieur Gilbert Aho, Economiste principal du PNUD. La seconde, portant sur le thème 'Les perceptions du futur par les communautés de base malgaches', était assurée par Madame Noroarisoa Ravaozanany, de Focus Development Association.

• L'intervention de Monsieur Gilbert Aho s'est concentré sur les points suivants :

- ▶ la genèse de la Déclaration du Millénaire, et les engagements des pays riches et des pays en développement qui y sont inscrits ;
- ▶ les objectifs fixés à l'horizon 2015, au niveau de la planète, et traduits au niveau du pays ;
- ▶ commentaires sur les tendances suivies par les indicateurs au niveau du pays par rapport aux tendances souhaitées pour atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire ;
- ▶ analyse des facteurs favorables ou des menaces à la réalisation des objectifs pour le pays ;
- ▶ les politiques déjà mises en place par le gouvernement malgache ;
- ▶ les types d'appuis attendus des partenaires de développement du pays ;
- ▶ les actions engagées par le Système des Nations Unies à Madagascar et concourant à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté, et du développement humain durable.

• Entre les deux présentations techniques, un film documentaire réalisé par le CINU a été projeté. Ce film présentait en partie, quelques images sur le sommet des Chefs d'Etat des 6 - 8 septembre 2000 à New York sur la Déclaration du Millénaire.

• L'intervention de Madame Noro Ravaozanany a porté davantage sur les points ci-dessous, découlant d'une enquête réalisée en juin/juillet 2001 sur la 'Culture et prospective' :

- ▶ les croyances et attitudes des communautés de base malgaches vis-à-vis du futur ;
- ▶ les projections des situations présentes dans le futur par les communautés de base ;
- ▶ les aspirations des communautés de base malgaches, pour 2015 ; ces aspirations constituant des éléments favorables pour la mise en place d'un plan stratégique de développement à long terme ;
- ▶ les conditions de réalisation de leurs aspirations, selon les communautés de base ;
- ▶ les enseignements tirés susceptibles d'orienter les approches et actions à entreprendre pour la mobilisation des communautés de base dans la mise en oeuvre des objectifs de la Déclaration du Millénaire.



Les présentations techniques ont été suivies d'échanges sous forme de questions-réponses et commentaires.

5.3. Echanges : les principaux points

Les interventions de l'assistance constituaient davantage des contributions dans les réflexions que des questions. Elles prenaient ainsi les diverses formes ci-après :

(i) Demande de clarification de concepts, tels que la 'pauvreté monétaire'.

(ii) Suggestions, parmi lesquelles celles-ci ont été relevées :

- ▶ recherche de l'adhésion de la Banque Mondiale et du FMI à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire, compte tenu de l'importance de leurs contributions dans l'assistance dont bénéficie le pays ;
- ▶ dissémination du contenu des objectifs de la Déclaration du Millénaire auprès des candidats aux élections présidentielles, afin que ceux-ci puissent en prendre compte dans leurs projets de société et programmes respectifs ;
- ▶ meilleure gestion des aides octroyées au pays par un meilleur ciblage des affectations et par un suivi renforcé de l'utilisation.

(iii) Besoin de s'assurer de la cohérence entre les objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et ceux de la Déclaration du Millénaire.

(iv) Expression d'identité de vues avec celles rapportées pendant les présentations :

- ▶ les contenus des exposés concorderaient avec les Droits de l'homme ;
- ▶ les résultats de l'étude sur les perceptions du futur par les communautés de base confirmeraient les perceptions des membres de la Société Civile.

(v) Expression de scepticisme quant à la capacité d'atteindre les communautés en milieu rural. L'opinion de l'intervenant portait de la référence à une expérience vécue dans une commune située à 8 km de la capitale, et qui ne pouvait bénéficier d'un projet de développement (Planification familiale, en l'occurrence) que des années après le lancement du programme.

(vi) Expression de réserves par rapport aux perceptions des communautés de base, qui 'attendent beaucoup de l'Etat mais ne comprennent pas que la mise en place des réformes prend du temps.



5.4. Clôture

La manifestation a été clôturée par une allocution du Coordonnateur résident a.i du Système des Nations Unies, et par une invitation à déjeuner offert à l'Hôtel Panorama pour continuer les discussions dans des groupes plus restreints.



Ordre du jour

Séance d'informations et d'échanges sur la Déclaration du Millénaire Hôtel Panorama, le 24 octobre 2001

- 
- 10 h : Discours d'ouverture de
- M. Djamal-Eddine Ghozali, Coordonnateur résident a.i. du Système des Nations Unies
 - SEMme Lila Ratsifandrihamanana, Ministre des Affaires Etrangères ou son représentant
- 10h25 : Mini-documentaire sur les Nations Unies et le Sommet du Millénaire
- 10h30 : Pause (réaménagement de la salle)
- 10h40 : Les objectifs de la Déclaration du Millénaire : enjeux et défis pour Madagascar
par M. Gilbert Aho, Economiste principal du PNUD
- 11h10 : Perceptions du futur par les communautés de base malgaches
par Mme Noroarisoa Ravaozanany et M. Léon Razafindrabe, Focus Development Association
- 11h40 : Débat et discussions sur les présentations
- 12h30 : Déjeuner



Suivi des Objectifs à l'horizon 2015
de la Déclaration du Millénaire
pour Madagascar



CONTEXTE (1990-2000)

Les tendances suivies par les différents indicateurs ont été marquées par les événements politiques de 1991 qui ont entraîné une paralysie de tous les secteurs de l'économie jusqu'en 1996. Ainsi, le taux de croissance moyen du PIB entre 1991 et 1996 a été de 0.1%. Ce n'est qu'à partir de 1997, suite au retour de la stabilité politique et de la mise en œuvre des mesures de libéralisation et de relance que l'économie s'est redressée pour donner des taux de croissance moyen de 4.1% entre 1997 et 1999.

OBJECTIF 1

Réduire de moitié la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême

INDICATEUR	1993	1999	2015
Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	70	71.3	35

Source : INSTAT - EPM 1993, 1997, 1999

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de cet indicateur, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie ?

La proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 1993 (70%) à 1997 (73.3%), avant de baisser à 71.3% en 1999. Cependant, contrairement au milieu urbain, la pauvreté s'est aggravée en milieu rural où se retrouve pourtant 80% de la population malgache. Ainsi, en milieu rural, le niveau de pauvreté a augmenté entre 1993 et 1997 passant de 74.5% à 76.0%, pour atteindre 76.7% en 1999. Par contre, en milieu urbain, la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté est passée de 50.1% à 63.2% de 1993 à 1997, mais est redescendue à 52.1% en 1999.

2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2015 ?

Si on projette le taux de croissance de 6% par an (vraisemblablement le taux qui sera enregistré en 2001) entre 2001 et 2015, et en supposant que les revenus issus de cette croissance soient également distribués entre zones rurale et urbaine, la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté sera de l'ordre de 54%, taux largement au-dessus de l'objectif de 35%. Pour atteindre l'objectif de 2015, un taux de croissance variant entre 8 et 10% par an en moyenne sera nécessaire, ce qui est nettement supérieur au scénario du DSRP intérimaire (Document de stratégie de réduction de la pauvreté) qui envisage un taux de croissance qui augmentera progressivement pour atteindre 8% en 2015.



3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte de l'objectif fixé ?

► Principaux facteurs qui pourraient contribuer à l'atteinte de l'objectif : (i) de bonnes performances économiques (taux de croissance plus élevés que ceux envisagés, faible taux d'inflation, taux d'épargne et d'investissement élevés) associées à une augmentation effective du revenu des populations pauvres, surtout celles du monde rural, (ii) une restructuration des dépenses publiques en faveur des infrastructures et des secteurs sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement), (iii) une gestion durable des ressources naturelles.

► Facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : (i) un taux de croissance démographique très élevé (2.8% par an), (ii) un poids écrasant de la dette, (iii) rythme de réformes trop lent pour pouvoir accélérer les investissements privés

4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de cet objectif ?

Le gouvernement prépare un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui servira de cadre cohérent pour l'ensemble des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté dans le pays. L'élaboration de ce document constitue par ailleurs une des conditions pour accéder à l'initiative pour les pays pauvres très endettés. Les ressources dégagées par cette initiative seront consacrées à plus de 60% aux secteurs sociaux (éducation et santé). Cette stratégie sera soutenue par la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes sectoriels, dont notamment :

► Le Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR) qui devrait engendrer une sécurisation foncière accrue, une meilleure productivité, mais également un plus grand désenclavement de certaines zones rurales à travers le Programme de Transport en Milieu Rural (PTMR)

► le programme d'éducation formelle pour renforcer le nouveau programme d'éducation non formelle

► le programme sectoriel Santé dont les activités se concentreront sur les services de base

5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

► Un appui technique important des partenaires de développement est nécessaire pour conduire à des choix de politiques efficaces et à une meilleure coordination des interventions

► La mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, malgré l'accroissement attendu de l'épargne nationale, nécessitera d'importants financements extérieurs que l'allégement de la dette malgache (IPPTE) ne suffira pas à combler.

APPUYONS PAS À PAS
LES OBJECTIFS
DE LA DECLARATION
DU MILLENAIRE

Réduire
de moitié
la proportion
de la population
vivant dans
la pauvreté
extrême



6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte de l'objectif ?

Le système des Nations Unies a collectivement retenu dans l'UNDAF(*) la lutte contre la pauvreté comme son objectif principal, et toutes les agences contribuent à l'atteinte de cet objectif dans leurs domaines de compétence respectifs.

Le PNUD a assisté le Gouvernement dans la formulation du document de Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté, qui a servi de base à l'élaboration du DSRP.

Dans le cadre de l'élaboration des politiques et programmes sectoriels,

- ▶ l'OMS a apporté son appui à l'élaboration de la stratégie de la santé, notamment dans le domaine de l'amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base

- ▶ le PNUD appuie la mise en œuvre du programme national d'appui au secteur privé (PNSP), avec l'assistance technique de l'ONU-DI,

- ▶ Le PNUD, en collaboration avec la Banque Mondiale et les autres partenaires du Cadre Intégré, appuient le gouvernement dans la préparation d'une stratégie de promotion du commerce extérieur dont le développement sera déterminant pour la croissance économique du pays.

- ▶ le PNUD, la FAO et la Banque Mondiale appuient la formulation et la mise en œuvre du PADR

- ▶ le PNUD, en collaboration avec le CNUEH et la Coopération française appuient la formulation et la mise en œuvre du Programme urbain de lutte contre la pauvreté (PULP)

Pour soutenir l'ensemble de ces programmes, d'autres types d'activités sont menés en direction des groupes de populations vulnérables. C'est le cas des projets d'appui à la microfinance, des projets pour la sécurité alimentaire, et du programme du PAM qui devrait permettre entre autres de construire ou réhabiliter des pistes rurales et des micro-périmètres irrigués.



OBJECTIF 2

Diviser par deux la proportion de personnes souffrant de la faim

INDICATEURS	1992-1993	1999	2015
1. Proportion de la population consommant moins de 2 300 Kcal par jour (%)	59	61.7	29.5
2. Proportion des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (%)	39.1	33.1	19.5

Source : INSTAT - EPM 1993, 1997, 1999

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de ces indicateurs, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie ?

De 1993 à 1997, la proportion de la population consommant moins de 2300 Kcal par jour est passée de 59% à 63.1%. Cette proportion a par la suite baissé jusqu'à 61.7% en 1999.

Quant à la proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale, elle est passée de 39,1% à 45,5% entre 1993 et 1997 puis a baissé à 33,1% en 1999.

2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2015 ?

► L'objectif de 2015 risque de ne pas être atteint compte tenu du schéma actuel de croissance de la production dans le monde rural.

► Les tendances constatées à partir de 1997 laissent penser que la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale serait de l'ordre de 15% en 2015. L'objectif fixé sera donc atteint.

3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte de l'objectif fixé ?

► Facteurs qui pourraient contribuer à l'atteinte de l'objectif : reconnaissance par le gouvernement des problèmes de sécurité alimentaire dans le Plan d'action pour le développement rural ; existence de projets pilotes qui ont eu des impacts importants et qui seront étendus à l'échelle nationale (projet Surveillance et Education des Ecoles et Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie, projet "Nutrition à assise communautaire", projet Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance).

► Principaux facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : (i) taux élevé de croissance démographique, (ii) absence de cohérence des différentes politiques, stratégies et plan d'action ayant un impact sur la sécurité alimentaire (développement rural, foncier, transport, nutrition, etc), (iii) techniques de production rudimentaires, (iv) problèmes fonciers (la taille moyenne des exploitations chez les pauvres est de 1.7 Ha), (v) fréquence des catastrophes naturelles (sécheresse, cyclones, inondations)

APPUYONS PAS À PAS
LES OBJECTIFS
DE LA DECLARATION
DU MILLENAIRE

Réduire
de moitié
la proportion
de la population
vivant dans
la pauvreté
extrême



4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de cet objectif ?

Le Programme d'action pour le développement rural traite des problèmes de sécurité alimentaire de manière transversale, ce qui permet d'assurer une intégration des différents programmes sectoriels, et par conséquent de renforcer leur efficacité.

5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

- ▶ Meilleure coordination des interventions des partenaires (bailleurs et ONG)

- ▶ Appuyer le gouvernement dans la formulation d'une stratégie opérationnelle, accompagnée d'objectifs et de résultats quantifiables et/ou mesurables

- ▶ Appui financier plus important en vue de couvrir davantage de zones d'intervention

6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte de l'objectif ?

Le système des Nations Unies a collectivement retenu dans l'UNDAF la promotion de la sécurité alimentaire et la nutrition comme un objectif spécifique, et toutes les agences contribuent à l'atteinte de cet objectif dans leurs domaines de compétence respectifs.

Le PNUD et la FAO appuient l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement rural

L'UNICEF met actuellement en œuvre le projet Nutrition à assise communautaire qui couvre 4 provinces : Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina et Tuléar. Ce projet vise le renforcement de la capacité des communautés en matière de nutrition par des formations des membres de la communauté par d'autres membres, avec l'appui des services de santé. Le PAM, en collaboration avec la Banque Mondiale, met en œuvre le projet Surveillance et Education des Ecoles et Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie qui couvre certaines régions des 6 provinces de Madagascar. Ce programme met en œuvre entre autres des formations des parents au niveau communautaire et des enseignants au niveau scolaire afin d'améliorer la nutrition des enfants.

Par ailleurs, le PAM met en œuvre un projet qui vise à atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables et à permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.



OBJECTIF 3

Réduire des deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans

INDICATEUR	1992	1999	2015
Taux de mortalité infanto-juvénile (‰)	162.6	142	54

Source : Enquête démographique et de santé 1992 et 1997, MICS 2000

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de cet indicateur, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie ?

Après avoir stagné entre 1992 et 1996, le taux de mortalité infanto-juvénile a connu une baisse significative au cours des quatre dernières années.

2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2015 ?

Etant donné les progrès enregistrés au cours des quatre dernières années, l'objectif fixé pour 2015 pourrait être atteint.

3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte de l'objectif fixé ?

► Facteurs qui pourraient contribuer à l'atteinte de l'objectif : mise en œuvre du plan directeur pour le secteur santé et décentralisation effective dans la gestion des programmes.

► Facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : (i) la malnutrition (qui est la cause de 54% des décès en 1998) conjuguée à la faiblesse de la production, (ii) les faibles taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et (iii) la faiblesse du recours aux services de santé en raison de la faiblesse du niveau de revenu, l'éloignement ou même l'inexistence (dans certains cas) de centres sanitaires et la faible qualité des services.

4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de cet objectif ?

Le Gouvernement a adopté un plan directeur pour le secteur santé, engagé des réformes en vue de la décentralisation des centres de santé et de l'augmentation de leurs ressources humaines et matérielles; tout ceci devrait permettre d'améliorer la qualité des services.

5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

► Meilleure coordination des interventions des partenaires

► Appui financier plus important pour la mise en œuvre du plan directeur pour le secteur santé



6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte de l'objectif ?

Le PNUD entreprend la réhabilitation de centres de santé de base (50 centres de santé de la province de Tuléar ont été réhabilités ou sont en cours de réhabilitation jusqu'en 2000).

Le FNUAP a appuyé le gouvernement dans l'élaboration d'un Programme National de Population, et d'une Politique Nationale en Santé de la Reproduction.

L'OMS apporte son appui technique et financier au développement sanitaire du pays, à travers ses programmes de coopération menés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Directeur Santé 2001-2003 et de la Politique Nationale de Santé.

L'UNICEF développe un projet à double composante. La première composante, clinique, concerne le développement du projet "Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance" au niveau des services de santé de base. La seconde composante, à assise communautaire, concerne l'adoption par la communauté de 18 pratiques englobant les moyens de prévention des principales pathologies de l'enfance. Par ailleurs, le développement du Programme Elargi de Vaccination et la systématisation de la supplémentation de la Vitamine A des enfants de moins de 5 ans ont contribué à réduire de 50 fois la mortalité due à la rougeole pendant les cinq dernières années.

OBJECTIF 4

Réduire des trois quart le taux de mortalité maternelle

Procurer à toutes les femmes qui le souhaitent l'accès à des soins de gynécologie et d'obstétrique

INDICATEUR	1980 - 1990	1990-1997	2015
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	507	488	127

Source : EDS 1992 et 1997, MICS

INDICATEUR	1992	1999	2015
Taux d'accès aux méthodes contraceptives modernes par les femmes en âge de procréer (%)	3.5	9.5	100

Source : EDS 1992 et 1997, MICS

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de ces indicateurs, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie ?

► Le taux de mortalité maternelle pour la dernière décennie, comparé à celui de la décennie antérieure, montre une baisse peu significative.

► Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes pour l'ensemble des femmes en âge de procréer a certes triplé en 7 ans (soit environ 1% de gain par an), mais demeure encore très faible.

2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés pour 2015 ?

► Au cours de la dernière décennie, la diminution du taux de mortalité maternelle a été peu significative, les situations les plus graves se trouvant dans les zones rurales en raison de la faiblesse de l'accès aux centres de santé. L'objectif sera donc difficilement atteint.

► Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes demeure encore très faible. Les femmes qui vivent en zone urbaine sont les plus au courant des méthodes de contraception. En effet, il a été démontré à plusieurs occasions, que le taux d'utilisation des méthodes contraceptives augmente avec le niveau d'éducation des femmes. Ainsi, à défaut d'une mobilisation très poussée et de la réussite des programmes de scolarisation et d'alphabétisation, le taux d'utilisation à 100% sera difficilement atteint.

3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte des objectifs fixés?

Mortalité maternelle :

► Facteurs qui pourraient contribuer à l'atteinte de l'objectif : amélioration du niveau d'instruction de la mère, meilleure accessibilité des centres de santé, notamment les centres de référence disposant d'une unité laparo-césarienne (surtout en milieu rural), campagnes d'IEC pour une maternité sans risque.

► Facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : le poids de la pression démographique sur les dispositifs sociaux de base, manque d'hygiène en raison de la faiblesse du taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, nombre élevé d'enfants par femme

Contraception :

► Facteurs qui pourraient favoriser l'atteinte de l'objectif : amélioration du niveau d'instruction des femmes

► Facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : résistance de la population à l'utilisation des méthodes modernes

4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de ces objectifs ?

Mortalité maternelle :

Le Gouvernement met en œuvre des réformes telles que le rapprochement des centres de santé de la population, et l'augmentation des ressources humaines et matérielles de ces centres en vue de les rendre plus accessibles.

Contraception :

Le Gouvernement a mis en place un programme coordonné de planification familiale. Par ce programme, chaque centre de santé devrait, dans le cadre du paquet minimum d'activités, offrir des services de planification familiale. L'objectif est de rendre accessible à la population des méthodes de contraception adaptées à leurs besoins.



5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

Appui au gouvernement pour l'opérationnalisation de la politique nationale en matière de santé de la reproduction au niveau des districts sanitaires, plaque tournante de la coordination des interventions dans le domaine de la santé.

6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte des objectifs ?

Le système des Nations Unies poursuit actuellement ses efforts de coordination des activités des partenaires multilatéraux et bilatéraux en matière de santé de la reproduction.

Le PNUD entreprend la réhabilitation de centres de santé de base (50 centres de santé de la province de Tuléar ont été réhabilités).

Le FNUAP a appuyé le gouvernement dans l'élaboration de la stratégie d'opérationnalisation de la politique nationale en santé de la reproduction au niveau des districts sanitaires, et dans le démarrage de sa mise en œuvre.

L'UNICEF développe un projet pilote à l'île de Ste Marie, dans la Province de Toamasina, avec le financement de la construction d'un service de laparocésarienne, et son équipement pour la prise en charge des césariennes. Plusieurs programmes de formation et de recyclage du personnel de santé dans le domaine de la maternité sans risque sont également financés par l'UNICEF dans les provinces de Fianarantsoa, Antananarivo, Toamasina et Tuléar. Par ailleurs, l'UNICEF prend en charge la lutte contre la mortalité due au paludisme chez les femmes enceintes par la mise à disposition de la chloroquine au niveau communautaire.

OBJECTIF 5

Scolariser tous les enfants dans le primaire (Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires)

INDICATEUR	1995/1996	1999/2000	2015
Taux net de scolarisation primaire (%)	65	72.0	100

Source : Annuaire statistiques du MINESEB

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de cet indicateur, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie ?

Le taux net de scolarisation s'est continuellement amélioré, passant de 65% en 1995 à 68,2% en 1997 et 72,0% en 2000.



2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2015 ?

Si la tendance amorcée à partir de 1997 se poursuit, l'objectif sera atteint. Cependant, le taux de scolarisation demeure faible en milieu rural par rapport au milieu urbain, et des disparités régionales persistent.

3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte de l'objectif fixé ?

► Facteurs qui pourraient contribuer à l'atteinte de l'objectif : nombre croissant d'écoles privées, décentralisation effective de la gestion du système éducatif, dépenses publiques plus importantes pour le secteur.

► Facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : (i) la faiblesse du revenu des parents (qui ne peuvent pas payer les coûts de la scolarisation des enfants et qui encouragent le travail précoce pour subvenir aux besoins de la famille), (ii) le manque de confiance dans le système éducatif en raison du manque d'enseignants et des mauvaises conditions de travail (salles délabrées, partage des salles de classe par plusieurs classes), (iii) l'éloignement par rapport aux écoles, en parallèle avec la dégradation des pistes rurales, (iv) insuffisance des infrastructures face à une démographie galopante, (v) qualité jugée inadéquate de l'enseignement par les parents.

4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de cet objectif ?

Le gouvernement a reconnu l'éducation comme étant un des volets essentiels du Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, il a mis en œuvre le programme national d'amélioration de l'éducation (PNAE) à travers lequel des mesures importantes ont été prises telles que : le recrutement de nouveaux enseignants, la reconstruction et la réhabilitation des établissements scolaires, la distribution de matériels didactiques et de fournitures scolaires. Le secteur éducation bénéficiera de 25% des ressources dégagées de l'initiative pour les pays pauvres très endettés, soit 11 millions de dollars de plus par an de 2001 à 2003.

5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

► Meilleure coordination des interventions des partenaires

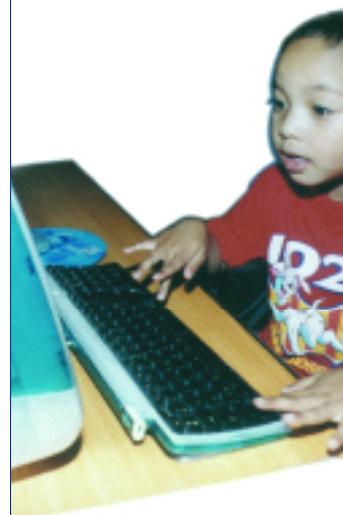
► Appui financier plus important pour la réhabilitation des infrastructures, l'apport de matériel didactique, le recrutement de nouveaux enseignants, la mise en œuvre de programmes complémentaires (désenclavement), et l'appui à la formation et au recyclage des instituteurs.

6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte de l'objectif ?

Le système des Nations Unies a collectivement retenu dans l'UNDAF l'universalisation de l'éducation de base comme objectif spécifique, et toutes les agences contribuent à l'atteinte de cet objectif dans leurs domaines de compétence respectifs.

APPUYONS PAS À PAS
LES OBJECTIFS
DE LA DECLARATION
DU MILLENAIRE

Permettre à tous
les enfants
d'achever
un cycle complet
d'études
primaires



Le programme de promotion de l'éducation pour tous, soutenu par le Système des Nations Unies et quelques partenaires bilatéraux, comprend entre autres le développement d'un système d'information et le renforcement des capacités d'administration et de gestion de l'éducation de base, le renforcement de la formation des formateurs.

Le PAM met en œuvre le projet "Cantine scolaire" au niveau de 11 circonscriptions scolaires de la région Sud de Madagascar. L'objectif est d'augmenter le taux de fréquentation des écoles et d'améliorer l'apport nutritionnel des enfants.

L'UNICEF met en œuvre les contrats programmes qui visent la scolarisation des enfants à travers une approche communautaire et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Par ailleurs, l'UNICEF assiste les enfants en situation d'échec scolaire dans certains EPP de Tana en leur octroyant un soutien scolaire, tandis que leur famille bénéficie d'un accompagnement familial par des ONG et le personnel des EPP. Cette activité pilote est financée par la contribution des parrains malgaches et est effectuée en collaboration avec la DIRESEB de Tana et le Rotary Club d'Ivandry.

Le FNUAP a mis à la disposition du gouvernement des ressources (financières et humaines) pour l'intégration de l'éducation en matière de population dans le programme scolaire et l'affinement de la stratégie de généralisation de celle-ci.

OBJECTIF 6

Réduire de moitié la proportion de personnes privées d'accès à l'eau potable

INDICATEUR	1997	2000	2015
Proportion de la population privée d'accès à l'eau potable (%)	76	77,8	38,0
• Milieu urbain	27,0	40,5	13,5
• Milieu rural	92,4	90,2	46,2

Source : Rapport 20-20 (à paraître)

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de cet indicateur, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie ?

Globalement, la proportion de la population privée d'accès à l'eau potable a légèrement augmenté entre 1997 et 2000. Elle est passée de 76% à 77.8%.

2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2015 ?

Sur la base des constatations de ces quatre dernières années, il apparaît que cet objectif ne sera pas atteint. En effet, le progrès en milieu rural est beaucoup trop faible (la proportion de la population privée d'accès à l'eau potable est passée de 92.4% en 1997 à 90.2% en 2000), pendant que la proportion de la population privée d'accès à l'eau potable en



milieu urbain a nettement augmenté (27% en 1997 à 40% en 2000). La détérioration de la situation en milieu urbain s'explique par la vétusté des infrastructures, les déficiences des systèmes de gestion, et la faiblesse du rythme des investissements.

3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte de l'objectif fixé ?

► Facteur qui pourrait contribuer à l'atteinte de cet objectif : un savoir-faire établi dans la gestion des infrastructures, avec la participation de la population et des ONG, la mise en place rapide de l'Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ANDEA), seule autorité gestionnaire de la ressource eau et interlocuteur unique des partenaires au développement.

► Facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : faible décentralisation du Ministère de l'Energie et des Mines, absence de cadre d'intervention clair (politique, stratégies, programme d'action), faible capacité d'absorption des financements au niveau central et décentralisé.

4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de cet objectif ?

Afin d'améliorer la situation, le Gouvernement a considéré l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable comme le troisième objectif du DSRP. Par ailleurs, le Code de l'eau a été adopté, mais il ne sera vraiment mis en application qu'avec la mise en place de l'ANDEA.

5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

► Appui financier au Gouvernement pour mettre en place l'ANDEA et opérationnaliser le Code de l'eau

► Mise en place de nouveaux projets dans les zones où il n'existe pas beaucoup d'interventions.

6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte de l'objectif ?

Le système des Nations Unies a collectivement retenu dans l'UNDAF l'accès à l'eau potable comme objectif spécifique, et toutes les agences contribuent à l'atteinte de cet objectif dans leurs domaines de compétence respectifs.

Dans le cadre de son appui au Ministère de l'énergie et des Mines, pour l'élaboration et vulgarisation du code de l'eau et ses décrets d'application, l'UNICEF appuie le Gouvernement dans l'élaboration d'une politique nationale d'assainissement, la production et l'application d'un guide d'éducation à l'hygiène pour les classes de 10 et 11^{ème}, et la formation des formateurs d'éducation à l'hygiène au niveau province. Au niveau des zones de concentration, le projet d'appui à la mise en place des infrastructures sanitaires et d'approvisionnement en eau potable au niveau communautaire est mis en œuvre.

Le PNUD conduit des opérations de démonstration dans le grand Sud : mise en évidence des ressources considérables en eau souterraine au



bord de la faille de Tuléar, construction de 150 points d'eau potable sous forme de forages munis de pompes manuelles, IEC autour de l'eau, préparation d'un schéma directeur régional pour la gestion intégrée des ressources en eau, construction de mini-AEP avec pompage solaire, activités de renforcement de capacités.

OBJECTIF 7

Promouvoir l'autonomisation des femmes (Éliminer les inégalités entre garçons et filles dans l'enseignement primaire et secondaire)

INDICATEURS	1994	1999	2005
Ratio filles/garçons dans l'éducation primaire (%)	103	96.5	100
Ration filles/garçons dans l'éducation secondaire (%)	99.5	96.7	100

Source : RNDH1997 et Tableau de Bord Social 2000

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de ces indicateurs, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie?

Malgré les progrès moins rapides constatés au niveau des filles, au cours des dernières années, pour les niveaux primaire et secondaire, les taux de scolarisation des filles et des garçons sont pratiquement les mêmes et les ratios ne semblent pas présenter de disparité très flagrante entre les sexes.

2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2015?

Cet objectif pourrait être atteint dans les prochaines années, c'est-à-dire bien avant 2015. Cependant, si dans les textes, il ne semble pas y avoir de mesures discriminatoires à l'endroit des filles et des femmes, les pratiques sociales et familiales encore discriminatoires constituent des freins certains à l'éducation des filles.

3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte de l'objectif fixé?

Facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : mesures discriminatoires et stéréotypes sociaux et familiaux quotidiens encore ancrés dans les pratiques et la culture.

4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de cet objectif?

Conscient des attitudes discriminatoires de la société et de la famille en défaveur de la femme et de la fille, le Gouvernement vient d'adopter une Politique Nationale de Promotion de la Femme, qui vise notamment le renforcement du pouvoir économique de la femme, l'amélioration du niveau d'éducation et de la santé.

APPUYONS PAS À PAS
LES OBJECTIFS
DE LA DECLARATION
DU MILLENAIRE

Promouvoir
l'autonomisation
des femmes



5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

- Financement plus important afin d'améliorer la qualité de l'enseignement en général, depuis le primaire jusqu'à l'université
- Actions de plaidoyer de la part de toutes les parties prenantes pour lutter contre les stéréotypes et discriminations de fait au niveau de toutes les couches de la société malgache.

6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte de l'objectif ?

Le système des Nations Unies appui le gouvernement malgache dans la mise en œuvre dès 2001, du programme conjoint pour la promotion de l'éducation pour tous les enfants malgaches, dont un des objectifs est l'accès des filles à l'éducation.

Par ailleurs, le PAM a élaboré des matériels didactiques (cartes-conseils, film-théâtres, chants locaux) pour sensibiliser et faire le plaidoyer de la nécessité de participation des femmes dans le processus de développement.

L'UNICEF applique la stratégie Fille pour Fille, qui est un système de tutorat des petites filles par les grandes filles. Cette stratégie est introduite dans les CISCO où les petites filles sont désavantagées, afin de les encourager et de les soutenir tout au long de leur scolarisation.

OBJECTIF 8

Mettre en œuvre d'ici 2005, des stratégies nationales de développement durable, afin de pouvoir inverser des 2015 la tendance à la dégradation des ressources écologiques

INDICATEUR	1990	2000	2005
Développement et mise en place d'une stratégie nationale opérationnelle pour un Développement Durable	non	non	oui

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de cet indicateur, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie ?

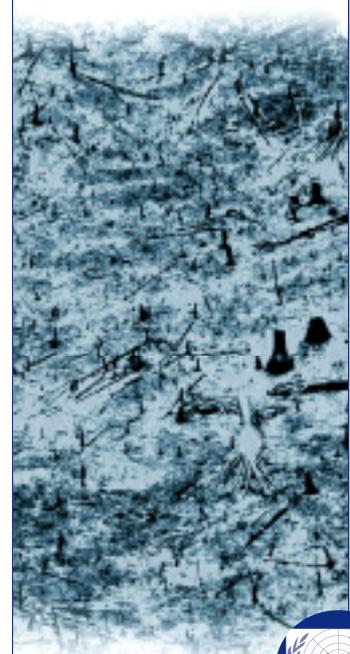
Suite à l'adoption en 1990 de la Charte de l'Environnement qui a force de loi de l'Etat, un Plan d'action environnemental (PAE) d'une durée de 15 ans a été lancé la même année. En 10 ans, les cadres institutionnels et législatifs du secteur environnement ont été largement renforcés.

2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2015 ?

Le Programme Environnemental 3 (PE3), prévu pour la période 2002-2007, a le même objectif que celui du Sommet du Millénaire dans les zones prioritaires d'intervention qui sont choisis en fonction de plusieurs critères dont la biodiversité. Ces zones prioritaires d'intervention cou-

APPUYONS PAS À PAS
LES OBJECTIFS
DE LA DECLARATION
DU MILLENAIRE

Inverser
la tendance
à la dégradation
des ressources
écologiques
d'ici 2015



vrent 565 communes sur les 1391 que compte Madagascar. Comme le PE 3 a aussi comme objectif de faire acquérir le réflexe environnemental à la population, l'objectif de 2015 devrait pouvoir être atteint.

3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte de l'objectif fixé ?

► Facteurs qui pourraient influencer positivement sur l'atteinte de l'objectif de 2015 : prise en compte de l'environnement dans tous les secteurs, en particulier le développement rural (intégration Plan d'action pour le développement rural / Plan d'action environnemental), faire de la préservation de l'environnement une source de revenus pour la population

► Facteurs qui pourraient empêcher l'atteinte de cet objectif : la dégradation de la forêt constitue toujours une source très importante du revenu des paysans, absence de plans d'actions concrets, accompagnés d'indicateurs de suivi sur la dégradation de l'environnement

4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de cet objectif ?

Le Gouvernement a pris conscience de l'importance de la dimension environnementale dans le développement. Ceci s'est manifesté par la mise en œuvre du Plan d'action environnemental et l'intégration des problèmes environnementaux dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, Madagascar a ratifié plusieurs conventions relatives à la protection de l'environnement.

5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

► Appui technique dans l'identification des indicateurs de gestion et dans le renforcement du système d'information et de suivi

► Appui financier et humain plus important dans la mise en œuvre du plan d'action environnemental

► Renforcement des capacités des différents acteurs, notamment la société civile, dans la gestion de l'environnement

► Meilleure coordination des interventions des partenaires

6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte de l'objectif?

Les appuis du PNUD dans le domaine de l'environnement portent sur :

► Le suivi des conventions internationales et respect des engagements pris par le pays, en particulier la Convention sur la Diversité Biologique, la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, la lutte contre la désertification, la protection de la couche d'ozone, etc

► L'appui à la recherche appliquée et la valorisation de la biodiversité



► L'appui en matière de politiques / stratégies nationales touchant le domaine de l'environnement aussi bien terrestre que marin et côtier

► L'appui à l'intégration de la dimension environnementale dans les activités de développement à travers des diagnostics participatifs, l'appui à la mise en place des structures de concertation, l'appui à l'élaboration de plans de développement, etc

OBJECTIF 9

Arrêter la progression du VIH/SIDA et commencer d'inverser la tendance

INDICATEUR	1987	2000	2015
Taux de prévalence du VIH parmi les adultes (15-49ans)	1 sur 5000 personnes	1 sur 600 personnes	Inférieur à 1 sur 100 personnes

Source : Enquête démographique et de santé 1992 et 1997, MICS 2000

ANALYSE

1. Sur la base de l'évolution de cet indicateur, quelle est la tendance observée au cours de la dernière décennie ?

Le taux de prévalence suit une tendance à la hausse. En effet, si en 1987, une personne sur 5000 était séropositive, ce taux est passé à 1 sur 3000 personnes en 1992, 1 sur 1000 personnes en 1997 et 1 sur 600 personnes en 1999.

2. Le pays est-il sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2015 ?

Si la tendance actuelle à l'augmentation du taux de prévalence se poursuit, l'objectif retenu pour 2015 ne sera pas atteint.

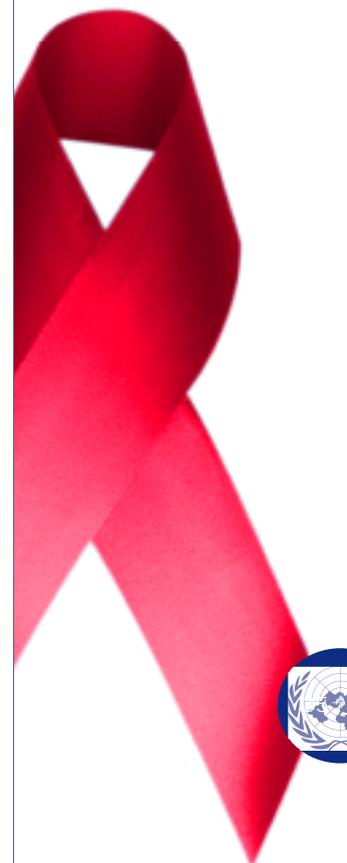
3. Quels sont les principaux facteurs qui pourraient contribuer (à) ou menacer l'atteinte de l'objectif fixé ?

► Facteurs qui pourraient contribuer à l'atteinte de l'objectif : volonté affirmée du gouvernement et prise de conscience des populations pour limiter la progression du VIH/SIDA.

► Facteurs qui pourraient menacer l'atteinte de l'objectif : taux de prévalence élevé des MST, faible propension de la population à recourir à l'utilisation des préservatifs, manque d'informations en matière de prévention des IST/SIDA dans les zones rurales

APPUYONS PAS À PAS
LES OBJECTIFS
DE LA DECLARATION
DU MILLENAIRE

Arrêter
la progression
du VIH/SIDA,
de la mortalité
due au Paludisme
et commencer
d'inverser
la tendance



4. Quelles politiques actuellement adoptées par le gouvernement peuvent favoriser l'atteinte de cet objectif ?

La volonté du Gouvernement de lutter contre le VIH/SIDA s'est manifestée par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national stratégique multisectoriel de lutte contre le SIDA à partir de juin 2001, la création auprès du Premier Ministre d'une cellule multisectorielle de coordination de la lutte contre le SIDA.

5. Quels appuis des partenaires de développement seraient nécessaires pour soutenir le processus ?

- ▶ Meilleure coordination des interventions des partenaires
- ▶ Appui pour étendre rapidement aux zones rurales les campagnes de sensibilisation sur la prévention des IST/SIDA
- ▶ Appui financier plus important pour la mise en œuvre du plan stratégique national de lutte contre les IST/SIDA

6. Quels sont les appuis actuellement fournis par le système des Nations Unies qui peuvent aider le pays dans l'atteinte de l'objectif?

Le Système des Nations Unies met en œuvre un programme commun d'appui pour la lutte contre le SIDA. Ce programme comprend entre autres, la sensibilisation de la population, la facilitation de l'accès aux moyens de prévention, la prise en charge effective des personnes vivant avec le VIH.

L'UNICEF intervient dans plusieurs secteurs, notamment dans l'Information, l'Education et la Communication en appuyant la mise en place d'une plateforme nationale de journalistes et la formation des membres de cette plateforme. Le secteur de l'Education bénéficie aussi du support de l'UNICEF, avec l'intégration de l'enseignement sur le Sida dans le cursus scolaire, et l'organisation d'activités d'animation dans les écoles à travers les Clubs Sida. Ces activités sont renforcées par le développement d'une série de projet financés par l'UNICEF et menées par des ONG ciblant les groupes à haut risque.



Les perceptions du futur par les communautés de base malgaches

Focus Development Association

Madagascar en 2015

Photo Saly Ntsoah



*Une malgachéité ouverte à
d'autres cultures*



*Une équité et une justice
sociales*

Photo Ndrarain



Le plein emploi



Des infrastructures appropriées

Photo Saly Ntsoah



Madagascar vert

«Gouvernance et politique publique pour
un développement humain durable»
(MAG 97/007/01)



Le présent document se base principalement sur les résultats d'une étude qualitative sur la 'culture et prospective', réalisée en juin 2001, auprès des communautés de base dans différentes régions du pays : Sambava, Mahajanga, Antananarivo, Manakara, Morondava, Ambovombe, Ambositra. La méthode de groupes de discussion dirigée ayant été utilisée, ces derniers ont été constitués selon les variables suivantes : âge (jeunes ; adultes ; aînés), statut socio-économique (pauvres ; non pauvres) ; milieu de résidence (urbain ; rural) ; niveau d'instruction (lettrés ; non lettrés), et étudiants. Par ailleurs, la composition des groupes de discussion a été mixte.

Les manières avec lesquelles les groupes cibles perçoivent le futur ont été appréhendées, ainsi que celles avec lesquelles ils se positionnent dans la construction de ce dernier. En effet, il est présumé que la connaissance des perceptions, croyances et attitudes des communautés appelées à être acteurs dans la construction de l'avenir contribuera à mieux éclairer les approches et les actions entreprises pour atteindre les objectifs que le pays s'est fixé pour le long terme.

A cet égard, toutes les aspirations sont claires et convergent pour trouver 'une situation future meilleure que celle d'aujourd'hui'. Mais des questions se posent pour savoir si nous faisons de l'avenir notre affaire ; si nous prenons des actions pour orienter les changements dans le sens de nos aspirations ; si nous agissons dans tous les milieux où nous nous trouvons : famille, quartier, ville, lieu de travail, région, pays, pour que nos aspirations deviennent réalités.

Les réponses tendent plutôt à montrer que pour les groupes de discussion, l'avenir est l'affaire " des autres ", c'est à dire des dirigeants, et dépend de Dieu ; que nous nous adaptons, parfois mal, voire avec déchirement, aux changements mais ne les orientons pas ; que l'individu ou la famille sont souvent nos seules préoccupations. Elles amènent, de ce fait, à l'existence d'un besoin de 'révolution mentale' si le futur voulu devait primer sur le futur subi. Une 'révolution' que les groupes de discussion dans leur ensemble semblent attendre, au vu des perspectives qu'ils se font de la vision du futur.

C'est ainsi que, dans ce qui suit, les résultats présentés se concentreront sur les points majeurs constitués par : - les croyances et attitudes des communautés de base vis-à-vis du futur ; - la vision du futur, selon les communautés de base ; - les conditions pour la réalisation du futur, selon les communautés de base. Les enseignements tirés dégageront les éléments principaux qui sont susceptibles de contribuer à la réussite des actions à entreprendre.



1. Croyances et attitudes vis-à-vis du futur

En abordant le sujet sur le futur, l'étude voulait appréhender dans quelle mesure les groupes de discussion se conçoivent un avenir commun, et se sentent concernés par la construction de ce dernier.

Il ressort des discussions des groupes de fortes tendances qui font prévaloir les préoccupations de survie au présent d'une part, et qui ramènent le futur à l'avenir des enfants et au temps de 'sa vieillesse' d'autre part. Toutefois, les groupes 'aînés', et dans une moindre mesure, les groupes 'non pauvres', ainsi que des minorités dans les autres groupes, semblent accorder à l'avenir du pays, ou des régions, des attentions plus prononcées.

D . Attitudes vis-à-vis du futur

Parler du futur crée le plus souvent des hésitations et des gênes chez l'ensemble des groupes de discussion. Les explications relèveraient de motivations d'ordre technique, politique, socio-économique, et culturel.

a. Motivations d'ordre technique

Les raisons d'ordre technique avancées rapportent des liens entre la capacité de réfléchir sur le futur, et le niveau d'éducation, ainsi que le niveau de vie des individus. En effet, selon les opinions soutenues aussi bien dans les groupes 'lettrés' que 'non lettrés', les réflexions sur le long terme seraient l'apanage des gens instruits et des gens aisés.

" Pour nous qui n'avons pas étudié, nous ne savons pas qu'est-ce qu'il faut faire ou ce qu'il faut dire sur le futur ; nous ne faisons que suivre comme les zébus. C'est aux intellectuels de trouver et de dire 'voilà ce que nous allons faire l'année prochaine' " (Groupe Adultes, Pauvres Non Lettrés, Ambovombe)

" L'avenir dépend du 'patron' (sic) ... " (Groupe Jeunes, Non Pauvres Non Lettrés, Sambava)

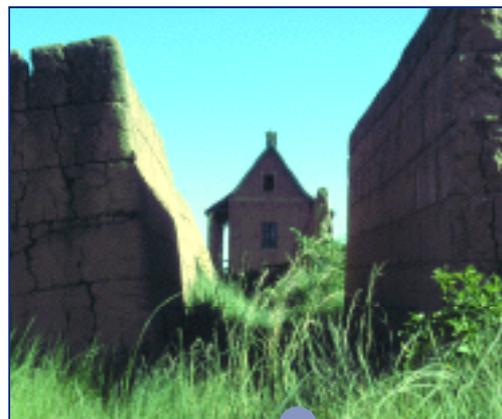
" C'est un sujet de haut niveau, trop loin de nos réalités " (Groupe Etudiants, Tana)

b. Motivations d'ordre politique

Les raisons d'ordre politique ressortent notamment des groupes urbains, et en particulier les groupes 'aînés', les groupes 'jeunes' et 'étudiants'. Elles se manifestent par un manque de confiance aux capacités des hommes politiques à redresser les situations difficiles actuelles, mais également par un sentiment d'impuissance à infléchir les comportements inefficaces de 'ceux sur qui repose la direction du pays'. Un manque de confiance et un sentiment d'impuissance qui amènent à trouver l'inutilité de parler du futur sans un espoir de changements.

" Actuellement, il y a des problèmes importants, on a besoin de beaucoup de temps pour les redresser mais nos hommes politiques ne sont pas à la hauteur " (Aînés, Non Pauvres Lettrés, Manakara)

" L'Etat agit à sa guise...C'est pour asseoir leur pouvoir et se partager les intérêts entre eux " (Groupe Etudiants, Tanà)



c. Motivations d'ordre socio-économique

Les raisons d'ordre socio-économique avancées découleraient d'un désabusement vis à vis de l'avenir, engendré par les conditions de vie précaires qui toucheraient la majorité des malgaches, opinion largement partagée par les groupes de discussion, quoique plus fréquemment soulevée par les groupes 'non pauvres'. L'ensemble des groupes de discussion soutient ainsi que les temps accaparés par la lutte de survie rendent l'esprit indisponible pour réfléchir sur le futur.

" Pour les malgaches, ce n'est pas du tout chercher aujourd'hui ce qu'on a à manger demain mais c'est de trouver demain ce qu'on a mangé aujourd'hui " (Groupe Etudiants, Tanà – Groupe Aînés, Non Pauvres Lettrés, Manakara)

d. Motivations d'ordre culturel

Les réticences à parler du futur s'expliqueraient également selon des minorités dans les groupes ruraux par les croyances qui attribuent à Dieu la 'propriété de l'avenir', donc par la méconnaissance du 'sort qui est réservé à chaque individu'. Croyances qui feraient du futur un domaine des rêves et des souhaits, dont l'expression ne pourrait être assortie d'aucune garantie, et dont la réalisation et la non réalisation sont autant d'éventualités facilement acceptées.

" C'est difficile de parler du futur, car c'est comme si on va prédire ce qui va arriver, alors que ça dépend de Dieu (Zanahary) " (Groupe Jeunes, Pauvres Lettrés, Ambovombe)

► . Conceptions du futur

a. Culture du futur

Néanmoins, " penser au futur " serait une culture enracinée chez les malgaches, selon les opinions émanant notamment du groupe 'aînés' de Tanà. Elle reposerait sur l'indissociabilité du passé, du présent et du futur, qui serait vécue en permanence en le malgache, et se retrouverait dans la relation fusionnelle parents – ego – enfants.

Mais il semble que cette 'pensée au futur' se ramène essentiellement à l'avenir des enfants, et au temps de 'sa vieillesse', et justifie des efforts d'investissements dans la réussite personnelle, dans l'élargissement professionnel, et dans l'instruction des enfants. Ce qui tend à montrer que le blocage à se tourner vers le futur est moins culturel que technique et politique, contrairement à ce qu'on aurait l'habitude de penser. Le futur commun, à l'échelle d'une région ou du pays, trouverait ainsi de sens s'il pouvait intégrer les 'intérêts' des deux éléments, enfant et vieillesse, ci-dessus.

Dans tous les cas, les tendances à s'exclure des responsables du futur, et à reporter ce dernier sur 'les autres', qui peuvent être aussi bien humains que divins, prédominent dans les attitudes dégagées au cours des discussions des groupes. Cependant, des minorités dans tous les types de groupes, mais notamment dans les groupes 'jeunes', convaincues que le futur dépend des efforts fournis par tous et chacun, tendent à faire prévaloir la volonté de réussir.



b. Horizon de référence du futur

L'horizon 2015 est à la fois lointain et proche selon différentes perspectives rapportées aux habitudes de penser, aux attentes, ou aux réalisations à faire, exprimées par les groupes de discussion.

Pour l'ensemble des groupes, les habitudes de penser semblent référer le futur à un horizon dépassant rarement 3 ans. Penser au-delà serait impossible, compte tenu des croyances et attitudes relatées précédemment. Cependant, il semblerait que l'absence d'exercices pratiques de réflexions sur le long terme limite également la 'portée' de celles-ci dans le temps.

Opinion largement ressentie auprès des groupes 'pauvres', et des minorités dans les groupes 'adultes non pauvres', attendre 15 ans pour voir l'amélioration des conditions de vie serait tout aussi 'trop long', et source de désespoir, illustré dans la citation suivante d'un participant adulte de Mahajanga : " ce n'est pas la pauvreté qui va diminuer, mais c'est le nombre de pauvres, car leur mortalité sera élevée ".

Mais à l'opposé, des tendances retrouvées notamment dans les groupes aînés trouvent qu'une période de 15 ans serait à peine suffisante pour réaliser le redressement des carences du système actuel, dans tous les domaines, et qui est considéré comme préalable permettant d'asseoir les bases d'un développement durable. En effet, les carences évoquées sont non seulement quantitatives, touchant toutes les régions, mais concerneraient, en outre, différents domaines de la vie politique, sociale, économique, culturelle ... L'avenir des enfants, et le temps de vieillesse, sont situés également par tous les groupes, dans un horizon plus lointain, qui est cependant imprécis.

Il semble ainsi que la vision à court terme prévaut au désavantage d'une fixation d'objectifs délibérés à long terme d'une part, et que la focalisation sur l'avenir individuel/familial occulte la vision d'un avenir plus collectif, d'autre part.



2. Vision du futur, selon les communautés de base

La 'vision du futur' traitée dans ce paragraphe concerne la projection du futur à partir des situations présentes, telle que les communautés de base la perçoivent, ainsi que leurs aspirations. D'une manière générale, ces dernières tendent à se présenter comme contrepoints des premières.

► Projection à partir du présent

Invités à parler du futur, les groupes de discussion ont tendance, de façon spontanée, à projeter les situations présentes en des termes teintés de désespoir et de désabusement, résumés dans l'expression suivante, émise par un participant du groupe 'adultes, non pauvres lettrés' d'Ambositra : " L'avenir commun, pour ma part, je ne me fais pas vraiment d'espoir. Si on regarde les jours d'aujourd'hui, l'espoir s'estompe vraiment... "

Touchant différents domaines de la vie de la société (culturel, social, politique, économique, environnemental), le pessimisme prévaut chez l'ensemble des groupes de discussion, quoique selon les types de groupes ou les régions, il soit plus prononcé dans certains domaines que dans d'autres. Néanmoins, les situations sombres projetées sont, dans la majorité des cas, exprimées avec des conditionnels, " si ça continue comme ça, ... ", dénotant des attentes latentes de redressements possibles ressenties à travers les efforts consentis au cours des discussions des groupes, pour indiquer les conditions qui empêcheraient les situations appréhendées de se produire.



a. Sur le plan culturel et social

La dégradation des valeurs traditionnelles malgaches, notamment le 'fihavanana', est appréhendée à l'unanimité par les groupes de discussion. Elle semble être, en outre, répercutée dans les relations sociales, dont la vision des groupes est marquée par des détériorations qui découleraient d'un égoïsme prononcé, d'un manque de confiance réciproque entre les individus, de la perte du sens de la solidarité, d'un manque de tolérance et de respect mutuel. La profondeur des détériorations de la situation sociale projetée par les groupes de discussion est illustrée par les termes d'un participant dans le groupe 'jeunes pauvres non lettrés' de Manakara : " D'ici peu, les gens vont vraiment devenir des 'dracula' (sic) s'il n'y a pas de changement. Tout le monde va se dévorer comme des bêtes. Il n'est pas possible que nous puissions nous développer. "

b. Sur le plan politique

De la même manière, en politique, de fortes tendances ressortent des groupes de discussion pour perdre confiance en la volonté et en la capacité des hommes politiques de changer de comportements, qui aillent dans le sens de l'infléchissement des déviations, comme la corruption, le népotisme, l'égoïsme, la démagogie, les zizanies entre les partis politiques,... Il en résulte une vision quasi-généralisée de dégradation des conditions générales de développement du pays, dont la plus sévère est soutenue par le groupe 'ainés non pauvres lettrés' de Tanà, pour qui 'au train où on va, il n'y aura plus de souveraineté nationale'.

c. Sur le plan économique

Dans le domaine économique, les visions semblent les plus sombres chez les groupes 'pauvres', et encore plus particulièrement chez les groupes 'pauvres non lettrés', dont le désespoir s'exprime parfois dans des termes assez directs comme celui d'un participant d'Ambovombe " Je serai morte avant 2015 ". Elles se caractériseraient par l'aggravation de la situation de pauvreté des pauvres, et par le creusement des écarts entre riches et pauvres, qui découleraient, selon les opinions exprimées dans les groupes 'pauvres' du manque de capacité de ces derniers à faire au contexte socio-économique.

Les groupes de Sambava, tous types confondus, mais notamment les 'jeunes', semblent, par contre, les plus confiants en l'avenir économique, et montrent de la détermination à tirer profit de la prospérité générée par le commerce de la vanille.

Enfin, une vision de la dégradation de l'environnement, au niveau régional, est retrouvée au sein des groupes d'Ambovombe.

▮ Les aspirations

Invités à se détacher des projections pour s'orienter vers les aspirations pour 2015, les groupes de discussion se sont prononcés, le plus souvent après hésitations ou réticences. En effet, ils voulaient s'assurer au préalable qu'ils peuvent seulement exprimer des vœux, ou des 'rêves' (sic). Ces derniers semblent se concentrer alors sur quatre axes principaux qui, selon la prévalence décroissante des réponses, s'expriment comme suit : un niveau de vie décent pour chaque citoyen ; une vie sociale harmonieuse ; des citoyens instruits et éduqués ; un Etat mieux géré.



a. Les aspirations majeures

I. Un niveau de vie décent pour chaque citoyen

Comme contrepoint du présent, cette aspiration se traduirait sous trois aspects :

- Accès au travail pour chaque citoyen afin d'obtenir un niveau de vie qui atténuerait les écarts trop importants entre riches et pauvres ;

- Des salaires décents avec une contrepartie équivalente aux efforts fournis, aux compétences et/ou diplômes, et au temps investi. Ceci est motivé d'une part par 'l'insuffisance chronique d'argent qui ferait peiner' et d'autre part, par une tendance grandissante allant vers la valorisation du temps. Ce dernier est de plus en plus considéré comme une ressource rare et précieuse. Ce qui amène dans la majorité des groupes 'jeunes' à des velléités à rejeter toute forme anti-économique' des 'fomba' (e.g jours interdits...) ;

- Une société où 'les hommes seront les maîtres de l'argent', pour contrecarrer la situation actuelle caractérisée par le 'culte de l'argent' où 'l'homme est esclave de l'argent'.

II. Une vie sociale harmonieuse

Les aspirations à une vie sociale harmonieuse, caractérisée par la cohésion à tous les niveaux, et entre toutes composantes de la société, découlent des besoins de retrouver les valeurs traditionnelles, fondements de l'identité culturelle malgache. Elles se traduisent par un désir de mieux-vivre dans le 'fihavanana', la solidarité ('firaisankina'), l'amour réciproque ('fifankatiavana'), la tolérance réciproque ('fifandefarana'), le respect mutuel ('fifanajana'), la confiance mutuelle ('fifampatokisana').

III. Des citoyens instruits et éduqués

Les aspirations pour trouver, en 2015, des citoyens instruits et éduqués se retrouvent dans tous les groupes.

Elles découleraient d'une conviction sur différentes aptitudes des 'gens qui ont du savoir' dans différents domaines, notamment, à : 'calculer les bénéfices' ; 'éviter d'être arnaqués par ceux qui sont instruits' ; 'prendre part aux débats' ; 'déposer et retirer de l'argent à la banque' ; et à 'produire mieux'.

IV. Un Etat mieux géré

Les aspirations pour une 'bonne gouvernance' (sic) ont été littéralement émises dans le groupe 'adultes' de Mahajanga, alors qu'elles ont été exprimées de manière plus descriptive dans tous les types de groupes, avec un accent très prononcé chez les groupes 'jeunes' et 'aînés'.

En effet, au sein de tous les groupes, il était ressorti des aspirations convergentes pour une meilleure transparence dans la gestion publique ; pour l'éradication de la corruption, de la vénalité, et de la démagogie ; pour un Etat respectueux des lois et réglementations ; pour l'existence d'une plate-forme permettant aux communautés de base de s'exprimer directement sur les affaires nationales ; pour de meilleures relations de proximité entre gouvernants et gouvernés ; pour une meilleure équité et une justice sociales ; pour des comportements de dirigeants soucieux des intérêts du pays.



b. Les autres aspirations

Les autres aspirations mentionnées, mais non retrouvées systématiquement dans tous les groupes, se rapportent par ordre d'importance : à l'égalité entre femmes et hommes ; à une plus grande longévité de vie et à un meilleur accès aux services de santé ; à l'instauration d'une meilleure sécurité des biens ; à la disponibilité d'infrastructures appropriées ; et à la redécouverte d'un 'Madagascar vert'.

I. Des rapports égaux entre hommes et femmes

Les aspirations concernant l'égalité entre hommes et femmes ont créé des divergences à l'intérieur des groupes :

- d'un côté, sans avoir eu l'unanimité, 'la suppression de toute forme de discrimination à l'égard des femmes' a été prônée comme aspiration des participants manifestement 'pro-genre'. Ces derniers ont été majoritairement constitués par les groupes 'adultes' et dans une moindre mesure, des proportions non négligeables dans les groupes 'jeunes' (participants femmes et hommes) et 'étudiants' (avec une prépondérance des étudiantes). Comme aspirations spécifiques, une meilleure participation des femmes à la vie politique a été exprimée dans les régions d'Ambovombe, Morondava, et de Mahajanga et minoritairement dans le groupe 'étudiants' de Tanà ;

- de l'autre côté, une tendance opposée qui aspire à replacer la femme au foyer et dans son statut traditionnel car 'l'homme restera toujours l'ainé de la femme', selon des opinions recueillies majoritairement dans les groupes 'jeunes', 'étudiants' et 'ainés'.

Enfin, outre une meilleure instruction des femmes, c'est l'idée d'entraide et de respect mutuel entre hommes et femmes qui est ressortie comme aspirations convergentes de l'ensemble des groupes.

II. Une plus grande longévité de vie et un meilleur accès aux services de santé

" Pouvoir rester en vie en 2015 " pour éventuellement être témoins des progrès qui auront été réalisés, constitue une aspiration retrouvée exclusivement dans des groupes ruraux.

Sinon dans les différents types de groupe, sans systématiquement avoir été souhaités dans l'ensemble des groupes, les points ci-après ont été émis comme aspirations selon la prévalence décroissante des réponses :

- des malgaches bien portants ;

- des centres de santé situés à des distances accessibles ;

- des soins gratuits, mais qui sont controversés au sein des groupes. En effet, une tendance existe pour douter de la recevabilité de la gratuité, estimant que la 'participation financière des usagers' aux coûts des soins de santé serait irréversible à cause de la montée des prix ;

- les grandes maladies, comme le choléra et le Sida, éradiquées.



III. La disponibilité d'infrastructures appropriées

Les aspirations pour la dotation des localités respectives en infrastructures sociales (écoles, hôpitaux ...) et de production (routes ; usines ; ...) ressortent de la majorité des groupes de discussion, le groupe particulier 'étudiants' de Tanà pensant même à la 'conurbation' (sic), pour qu'il n'y ait plus de disparités entre 'villes' et 'campagnes'. Ceci favoriserait notamment l'ouverture des mentalités vers d'autres cultures tout en sauvegardant la malgachéité.

IV. Une meilleure sécurité des biens

Les aspirations pour une meilleure sécurité des biens émanent particulièrement des groupes de Sambava et d'Ambositra, qui semblent fort sensibles aux vols de vanille, et aux vols sur pied de leur production.

V. La redécouverte d'un 'Madagascar vert'

'Madagascar vert' constitue une aspiration fortement ressortie dans les groupes de Sambava, de Mahajanga, et d'Ambovombe, pour qui les forêts semblent revêtir des intérêts économiques ou écologiques.

3. Les conditions pour la réalisation du futur, selon les communautés de base

Trois acteurs principaux sont identifiés par les groupes de discussion comme piliers de la réalisation du futur auquel ils aspirent : - l'Etat, car selon une compréhension quasi-généralisée, 'c'est son rôle premier' ; - la population, car la participation et l'adhésion de tous et de chacun seraient une condition de réussite des actions à entreprendre et où les jeunes et les femmes auraient un rôle déterminant ; - les forces divines, dont la bénédiction est constamment invoquée : " Nous prions pour que nos aspirations soient réalisées pour un avenir meilleur de Madagascar dans 15 ans ".

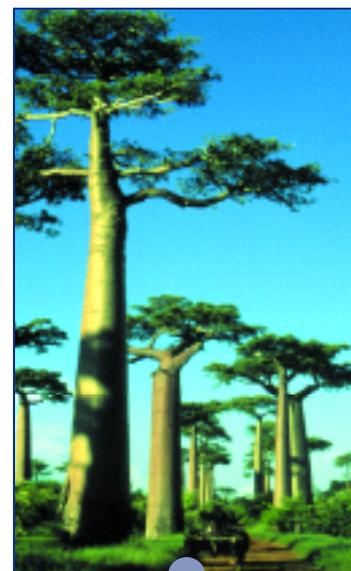
Les responsabilités respectives de l'Etat et de la population, ou leurs responsabilités conjointes, ont alors été énoncées dans les différents types de groupes de discussion, et semblent se poser davantage en conditions que moyens des changements attendus.

► Conditions générales

Comme préalables à la réalisation du futur, plusieurs conditions, relevant conjointement de l'Etat et de la population sont évoquées par les communautés de base :

I. Changement radical dans les comportements

Un changement radical dans les comportements, aussi bien des hommes politiques que de la population, est évoquée comme condition préalable, commune à tous les groupes, à la réalisation du futur auquel ils aspirent. Sont alors évoqués selon leur prévalence décroissante : le rejet de la corruption, du 'culte de l'argent', de l'égoïsme, des jalousies (ory hava-manana), de la méfiance, et des pratiques estimées anti-économiques (e.g. les formes anti-économiques de certains rituels, le gaspillage du temps...).



II. Volonté de réussir

La volonté de réussir exigeant de la part de la population et de l'Etat des attitudes 'engagées' est exprimée majoritairement dans les groupes. Elle se traduirait par de véritables ambitions patriotiques et une volonté de préparer la relève pour en faire de bons citoyens respectueux des valeurs patriotiques et des valeurs culturelles malgaches basées sur le 'fihavanana'.

III. Une justice équitable

L'application effective des lois à tous les citoyens sans distinction est invoquée comme primordiale. Elle engendrerait la restauration de la confiance mutuelle entre l'Etat et la population, et aiderait en même temps à consolider la légitimité de l'autorité. En outre, elle constituerait un facteur qui pourrait, selon les opinions recueillies, mener vers la construction d'un futur qui réponde aux aspirations de la population à la base.

IV. Responsabilisation collective

Enfin, la responsabilisation conjointe de la population et de l'Etat dans le développement du pays a également été exprimée dans les groupes. Celle-ci serait précédée d'un changement au niveau des mentalités dont le rejet sans appel de l'égoïsme, soutenu par la quasi-totalité des groupes. La volonté de changer est perceptible aussi bien à travers le contenu des réponses exprimées que dans la manière emballée dont celles-ci ont été émises, mais sans toutefois pouvoir être généralisée à tous les groupes.

► Conditions spécifiques

Les responsabilités spécifiques de l'Etat et de la population sont présentées ci-après.

a. Les responsabilités spécifiques de la population

Par ordre décroissant, trois grands points se dégagent des opinions exprimées quant aux rôles et responsabilités de la population dans la construction du 'futur 2015' selon la perspective des groupes de discussion : une mobilisation collective pour le développement économique du pays ; la priorisation de l'éducation des enfants ; et la volonté d'une meilleure participation à la vie politique/publique du pays.

i. Une mobilisation collective de la population pour le développement économique du pays

La participation au développement économique du pays se manifesterait alors, selon la prévalence décroissante des réponses, par :

► l'investissement des efforts dans le travail et une meilleure responsabilisation de chacun dans les rôles et fonctions qui lui sont attribués ;

► la mobilisation des communautés de base sur des actions collectives de développement ;



► et le regroupement des paysans pour une meilleure auto-gestion de leurs activités.

ii. La priorisation de l'instruction et de l'éducation des enfants

L'investissement dans l'instruction/l'éducation des enfants est considéré comme un 'placement sûr' en assurant aux enfants d'aujourd'hui, un avenir individuel heureux et pour en faire de bons citoyens malgaches en 2015. Et ce, en leur permettant, par le biais des études, d'élargir l'éventail de choix de métiers, sinon d'éviter les arnaques de ceux qui sont instruits.

Cependant, le groupe rural de Morondava se distingue par sa préférence des études dans l'intention de faire désaffecter par leurs descendants le secteur agricole, jugé peu rémunérateur.

iii. La volonté d'une meilleure participation à la vie politique/publique du pays

Elle se traduirait par la volonté de tous les citoyens, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes à : s'exprimer car 'c'est un devoir et une manière pour la base d'éduquer les hommes politiques', sinon, à participer directement dans les structures existantes pour concrétiser leurs contributions respectives.

b. Les responsabilités spécifiques de l'Etat

Tous les groupes de discussion s'accordent à reconnaître à l'Etat des rôles primordiaux qui lui sont propres pour permettre la construction de l'avenir. Par ordre d'importance décroissant, les attentes exprimées se rapportent à :

i. Des changements de comportements des hommes politiques

L'unanimité des groupes de discussion conditionne la réalisation des changements menant vers le futur désiré, aux bons exemples des dirigeants à tous les niveaux. Références sont alors constamment faites pour attendre des hommes politiques, des caractères reflétant l'intégrité, la droiture, et la bienveillance notamment à travers des comportements soucieux de la bonne gestion des fonds publics, et des intérêts du pays ;

ii. La mise en place d'infrastructures appropriées

Particulièrement pour l'éducation, il est attendu de l'Etat, la réduction des frais de scolarité et une amélioration de la qualité de l'enseignement, opinions soutenues par les groupes 'pauvres' en général. Ceci pour atténuer les écarts trop importants entre l'éducation des enfants des 'riches' et des 'pauvres' constatés dans le présent.

Par ailleurs, pour les groupes 'non pauvres' de Manakara, d'Ambovombe, et de Sambava, la démultiplication des écoles professionnelles semble davantage recherchée, afin, entre autres, de réduire les disparités entre les régions.

La mise en place par l'Etat des infrastructures favorisant l'instruction des enfants, la création d'emplois et la production, est également exprimée par les groupes de toutes les régions.



iii. Un environnement propice à la participation de la population

Il reviendrait à l'Etat de favoriser la prise de parole par la population, sur les affaires du pays (e. g . les loa-bary an-dasy) et d'assurer la sécurité, pour stimuler la participation de la population dans la production.

iv. La consolidation de la volonté politique d'agir

Retrouvée dans tous les groupes de discussion, la prise en compte des intérêts des paysans, des femmes, et des enfants, bases de l'avenir du pays, devrait se refléter dans la politique de l'Etat.

Ainsi, en évoquant les responsabilités de l'Etat, les groupes de discussion font montre d'une prédisposition à appuyer et suivre les initiatives prises par les hommes politiques, si ces derniers pouvaient se constituer en modèles convaincus et convaincants. Les attitudes affichées dénoteraient alors un attentisme patent de la majorité des groupes de discussion, dans beaucoup de domaines.

4. Conclusions et enseignements tirés

Les conclusions et enseignements tirés de l'étude laissent dégager les éléments ci-après.

1. Sur le plan culturel, des mutations s'opèrent au sein de la société de malgache de manière plus ou moins égale entre les régions, les disparités se retrouvant plus entre milieu rural et urbain.

En milieu rural, les croyances au destin (anjara, vintana) semblent encore assez marquées, empêchant parfois à se lancer dans un exercice de réflexion sur l'avenir à long terme du pays. Par contre, en milieu urbain, une tendance à croire que " le développement n'est pas l'effet du hasard mais qu'on doit agir pour avoir ce qu'on désire " est ressorti. Ce qui laisse présager une meilleure prédisposition d'esprit des urbains à adhérer à la construction d'un futur partagé.

2. Par rapport à l'âge, des nuances sont relevées quant aux opinions exprimées sur la vision du futur :

► De façon générale, les jeunes et plus particulièrement les étudiants, ont exprimé des points de vue les plus engagés et les plus 'contestataires' par rapport aux thèmes traités mais demeurent les plus disposés à rechercher les moyens pour 'révolutionner' les mentalités afin de provoquer des changements. Cependant, l'absence de 'repères' est flagrante les mettant dans des dispositions 'floues' et confuses où ils semblent se chercher ;

► Les adultes sont les plus modérés et semblent miser sur les jeunes pour changer l'avenir. De la confusion entre les moyens et fins pour le futur dans 15 ans auquel ils aspirent, semble être cependant ressentie.

► Les aînés, montrant généralement une carapace blasée, et nostalgiques d'un passé meilleur, sont les plus attachés à la souveraineté nationale, au respect et au maintien intégral des 'Soatoavina'. Ils se positionnent le plus souvent en 'juges', sévères, des situations actuelles, et en donneurs de conseils.



3. Les préoccupations portées sur l'avenir des enfants, et la propension à privilégier les concertations et dialogues peuvent constituer des prémisses, au sein des communautés de base, à la pratique de l'exercice de réflexion sur le futur, en l'occurrence à l'échelle du pays.

4. L'importance excessive accordée au rôle de l'Etat par les communautés de base dans la réalisation de l'avenir du pays laisse apparaître un attentisme patent chez celles-ci. Ce qui constitue une contrainte à contourner pour atteindre au mieux les objectifs à long terme fixés. Parallèlement, l'imputation systématique et insistante des 'échecs du passé' à l'Etat conforte la nécessité de la construction d'un avenir à long terme à partir de stratégies partagées. Celles-ci constituent une condition préalable à l'adhésion des communautés de base aux objectifs à fixer.

5. Toutefois, l'existence d'une prise de conscience, bien que non majoritaire, de la nécessité de participer à la construction d'un avenir commun, se reflète dans les efforts des participants à identifier les voies et conditions d'y parvenir. Ce qui constitue une opportunité à saisir pour lancer un processus de mobilisation des communautés de base sur la construction d'un futur partagé.

6. Si la prise de conscience par les communautés de base de l'importance du rôle de la population s'est dégagée des groupes de discussion, il reste à 'catalyser' le potentiel existant pour la transformation de l'attentisme ressenti en force agissante ;

7. Le besoin d'une plate-forme permettant aux membres des communautés à la base de s'exprimer sur les affaires nationales se fait sentir au niveau des groupes urbains, alors qu'en milieu rural cette plate-forme existerait à travers les 'loa-bary an-dasy', favorisés par l'effet de proximité, bien que les sujets semblent y concerner plutôt les affaires communautaires. Ce qui invite à la recherche de modes d'organisation novateurs, suffisamment incitateurs pour amener les populations à la base à participer aux débats touchant aussi bien les dimensions communautaires ou locales que nationales.

8. Les changements de comportements des hommes politiques, auxquels les groupes de discussion semblent très sensibles, requièrent de la part de la classe politique, en général, de la volonté et des capacités de se mettre à l'écoute des gouvernés.

9. La réponse au manque d'habitudes de réflexions communes sur le long terme nécessitera des actions de longue haleine, ramifiées au niveau des communautés à la base. À cet effet, les objectifs à long terme du pays gagneraient à être traduits en termes concrets, proches de l'individu, pour être mieux compris.

10. Les obstacles à la scolarisation des enfants, sans distinction de sexe, s'avèrent davantage relever de raisons économiques (écolage) ou techniques (qualité, disponibilité d'écoles), que culturelles.

11. La recherche insistante de concertations et de dialogues émanant des communautés de base, indique une évolution de la conception de la légitimité de l'autorité vers un modèle fondé sur la négociation et les compétences des composantes de la hiérarchie.



Par ailleurs, elle constitue l'expression d'une tendance à rejeter les discours à sens unique sous toutes formes.

12. L'existence, chez les jeunes et étudiants, de survivances de préjugés nuisibles aux femmes, indique l'ampleur des défis qui restent à relever pour atteindre l'égalité entre hommes et femmes...



DISCOURS DU COORDONNATEUR
RESIDENT a.i.
DU SYSTEME DES NATIONS-UNIES
A MADAGASCAR

Cérémonie d'ouverture





M. DJAMAL-ENEDINE GHOZALI
Coordonateur résident a.i.

*Son excellence, Madame le Ministre des Affaires Etrangères,
Monsieur le Gouverneur de la Province d'Antananarivo,
Madame et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales,
Honorables invités,*

C'est pour moi un réel plaisir de pouvoir m'adresser à vous en ce jour particulier de l'année, le 24 octobre, journée des Nations-Unies.

Je voudrais, avant d'aborder le thème qui nous réunit ici, ce matin, vous livrer ces quelques mots de Monsieur Koffi Annan, Secrétaire Général de l'ONU. Je cite :

"La journée des Nations-Unies 2001 constitue une journée spéciale pour tout membre de la famille des Nations-Unies, et pour tous ceux qui croient aux idéaux de notre organisation. Cette année, le Prix Nobel de la Paix a été décerné aux Nations-Unies pour notre travail en faveur de la promotion de la paix, la défense des droits de l'homme et la lutte contre la pauvreté.

Nous tous aux Nations-Unies, sommes honorés et c'est avec humilité que nous recevons ce prix. J'espère qu'il nous encouragera à entreprendre nos tâches respectives avec une détermination encore plus grande. Peuples du monde entier, je sais que nous pouvons continuer à compter sur votre coopération et votre appui. Les Nations-Unies, c'est vous et nous existons pour vous servir.

Aujourd'hui, 24 Octobre 2001, je demande à l'ensemble de la famille des Nations-Unies de toujours rester fidèle à notre mission, et de travailler encore plus fort pour alléger la souffrance dans toutes les parties du monde. Le monde doit faire face à de nouveaux défis alors même que les anciens demeurent. Le rôle des Nations-Unies est devenu plus que jamais indispensable dans la recherche d'un monde meilleur et sans danger pour tous. "

Fin de citation.

C'est ce "rôle des Nations-Unies au 21ème siècle" qui a constitué le thème du Sommet du Millénaire convoqué par l'Assemblée Générale du 6 au 8 septembre 2000 à New York. Pendant ces trois jours, le Sommet a réuni des représentants de 191 pays dont 147 chefs d'Etat et de gouvernement. Je tiens à souligner la contribution combien importante de Madagascar à la réussite du Sommet en y faisant participer une forte délégation conduite par le Chef de l'Etat en personne, son Excellence Monsieur le Président Didier Ratsiraka.

Le point saillant du Sommet a été l'adoption par les Etats membres de la Déclaration du Millénaire, réaffirmant ainsi leur confiance aux Nations-Unies et à sa Charte dans le rôle indispensable qu'elles ont à jouer pour un monde en paix, prospère et juste. Cette Déclaration indique également, la responsabilité collective des Chefs d'Etat à respecter la dignité humaine et l'équité.

Paix et sécurité, réforme et renforcement des Nations-Unies, développement durable et réduction de la pauvreté, droits de l'homme, le réchauffement de la planète et les besoins spécifiques de l'Afrique, telles ont été les préoccupations majeures de la plupart des états membres. Plusieurs Chefs d'Etats ont reconnu que le principal défi serait d'assurer que la mondialisation soit une force positive pour le monde entier.



Les gouvernants ont fait inscrire dans la Déclaration du Millénaire, des dates précises, en général l'année 2015, pour la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de développement tels que : réduire de moitié le nombre de miséreux, donner à tous accès à une eau salubre et à l'instruction élémentaire et stopper la propagation du VIH/SIDA et même le faire reculer.

Les gouvernants ont demandé à l'Assemblée Générale d'examiner de façon régulière les progrès accomplis dans la mise en œuvre des dispositions de cette déclaration, et prié le Secrétaire Général des Nations-Unies de publier des rapports périodiques, pour examen par l'Assemblée Générale et suite à donner. C'est dans ce cadre que le système des Nations-Unies à Madagascar vient de produire un premier document de suivi des Objectifs de la Déclaration du Millénaire pour le pays. Ce document, qui sera examiné tout à l'heure lors des séances d'échanges et de débats, présente à l'aide d'indicateurs chiffrés, la situation de Madagascar ainsi que les possibilités et les conditions pour le pays de réaliser au mieux lesdits objectifs à l'horizon 2015.

Madame le Ministre et honorables invités,

Je voudrais terminer mes propos en rappelant, au nom du Secrétaire Général des Nations-Unies, "que l'ensemble de agences du système demeurent totalement dévouées à l'exécution du nouveau mandat qui leur a été confié. Cependant, que sont les Nations-Unies sinon les hommes et les femmes même qui dirigent les pays ? La réalisation des objectifs qu'ils ont définis est entre leurs mains, et c'est donc leur responsabilité. C'est à eux et leurs mandants, c'est-à-dire les peuples de la terre entière, qu'il dépend que l'ONU se montre à la hauteur de la difficile mission qui l'attend."

Je vous remercie de votre aimable attention.





2015



ALLOUCTION
de
Son Excellence
Madame Lila Hanitra
RATSIFANDRIHAMANANA
Ministre des Affaires Etrangères

Cérémonie d'ouverture





SEMme Lila Hanitra
RATSIFANDRIHAMANANA
Ministre des Affaires Etrangères

Monsieur le Coordonateur p.i,

Je partage avec vous tous la joie des retrouvailles, à cette occasion que nous offre encore une fois la célébration de la Journée des Nations Unies. En cette année 2001, cette journée, effectivement, est programmée pour la présentation, la mise à la connaissance de la Déclaration du Millénaire. Comme vous l'avez rappelé tout à l'heure Monsieur le Coordonateur p.i, Madagascar a été représenté, au plus haut niveau, au Sommet du Millénaire de Septembre 2000 par Son Excellence le Président de la République de Madagascar, Monsieur Didier RATSIRAKA lui-même.

Madagascar souscrit pleinement à la Déclaration du Millénaire et c'est la raison pour laquelle nous estimons que davantage de sensibilisation, d'information et de considération sur le sujet est indispensable.

Nous sommes convaincus que ce Millénaire est :

d'abord un millénaire ambitieux, vu ses perspectives et programmes d'actions tracés jusqu'en 2015, et malgré son début tragique : nous sommes encore sous le choc de la récente tragédie qui a affecté une nation sœur et ébranlé l'humanité entière. Mais suite à cette tragédie, nous sommes prêts à nous engager à une coalition mondiale contre le terrorisme sous toutes ses formes. Madagascar d'ailleurs s'associe à la proposition d'une convention générale sur la prévention et la répression du terrorisme. Nous avons proposé la mise en place d'un fonds mondial de lutte contre ce fléau. Par ailleurs, la menace du bioterrorisme, en particulier, nous contraint à concevoir et à mettre en place, de toute urgence, un rempart efficace contre ce danger.

C'est aussi un millénaire de combinaison de défis car malgré les acquis antérieurs, des objectifs restent à atteindre, et un long chemin à parcourir.

Mais c'est surtout un millénaire de bilan et de relance puisque la situation du développement humain à Madagascar nous interpelle par dessus ses attentes et ses contraintes. Malgré les efforts nationaux pour l'amélioration des situations, malgré aussi les appréciables résolutions communes prises à différentes occasions de rencontres internationales, des problèmes restent cruellement présents à tous les niveaux; tels sont les exigences de la lutte contre la pauvreté ainsi que les dangers des conflits, de la criminalité internationale dans toutes ses dimensions, les manquements aux valeurs et principes érigés par l'Organisation des Nations Unies, la dégradation de notre environnement, le non-respect des Droits de l'Homme, la défaillance des groupes humains vulnérables, les maladies et les injustices.

A l'Assemblée du Millénaire, nous avons réclamé "un nouvel élan pour un millénaire meilleur, plus de solidarité dans nos actions afin de répondre aux contraintes de la mondialisation, afin de prévenir les risques multiples de conflits et de marginalisation, de pouvoir assumer nos orientations de développement".



Monsieur le Coordonateur p.i,

Alors, à l'issue du Sommet du Millénaire, des actions concrètes devront être enclenchées, à court ou à long terme, et ces actions seront attendues, au bénéfice des peuples et des Nations.

Madagascar dispose déjà de son Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) ainsi que d'un Environnement économique stable, favorable pour son développement durable.

Ainsi, je suis optimiste quant au bon aboutissement des échanges prévus dans ce contexte de séances d'informations. Ces échanges amèneront les participants à une meilleure compréhension de la Déclaration du Millénaire, et ce, pour parvenir à la valorisation des actions qui en découlent.

Faisant écho à la référence citée tout à l'heure par Monsieur le Coordonateur, pour ma part, je dirais ceci :

"Le prix Nobel attribué au Secrétaire Général Kofi Annan est l'expression du mérite des Nations Unies, tout en étant un signe de confiance du monde entier à l'égard de cette Institution. Et nous en sommes fiers".

Il nous revient, à nous membres des Nations Unies, de montrer à quel point notre Organisation et chacun de nous, nous sommes à la hauteur de la mission de développement et de paix qui nous mobilise.

Enfin, nous réitérons notre confiance en notre organisation, notre foi en sa mission, notre engagement à œuvrer pour son renforcement. L'ONU, organe suprême de décision reste pour nous une plate-forme privilégiée d'échanges.



